

Madame
Nuccia Genito
Rue des Gubières 16
1372 Bavois

Bavois, le 9 juin 2026

AUTORISATION MUNICIPALE

Madame,

La municipalité a pris connaissance du dossier que vous avez déposé à l'administration communale, concernant votre installation d'une pergola.

Nous avons pris bonne note que les voisins directs ne s'opposent pas à cette réalisation, par leurs signatures sur votre demande.

Au vu du dossier et constatant la minime importance de cette construction nous vous informons que vous êtes autorisé à l'exécuter aux conditions suivantes :

- *sous réserve du droit des tiers et des dispositions légales et réglementaires en la matière ;*
- *aucune modification ne sera apportée au projet tel que présenté, sans avoir été préalablement admise par la municipalité ;*
- *veuillez vous acquitter d'un émolument de fr. 100.-, conformément à la facture ci-jointe, afin de couvrir les frais de la présente autorisation.*

Nous vous prions de bien vouloir vous conformer aux prescriptions susmentionnées et nous vous présentons, Madame, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le Vice-syndic La Secrétaire

Julien Burnens Carole Pose



Annexe : mentionnée

